

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
Extrait du Registre
des délibérations du Conseil Communautaire
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON

SEANCE DU 04 MARS 2025 A 18 HEURES

L'an deux mille vingt-cinq, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 24 février 2025, s'est réuni au pôle culturel XXème à Savines-le-lac, en session ordinaire sous la présidence de Madame Chantal EYMEOD, Présidente.

Secrétaire de séance : Christine MAXIMIN

Présents : MAXIMIN Christine (arrivée à 18 h 06), BARRAL Jean-Marie, ROUX Noëlle, DURAND Christian, ARNAUD Jérôme, PEYRON Michel, GANDOIS Jean-Pierre, EYMEOD Chantal, PARPILLON Christian, AUDIER Marc, CEARD Audrey (départ à 19h30), BLANCHET Ouria, BERNARD-BRUNEL Franck, RYCKEBUSCH-LOZZA Marie-Claude, VOLLAIRE Pierre, BOSQ Gustave, GAMBAUDO Georges, VERRIER Jean-Luc, PARIS Bruno, MONTABONE Michel, BACHENET Claude, MAILLARD Laurent, ROUX Chantal, RAIZER Bernard, BERENGUEL Victor (arrivée à 18 h 12), METTAVANT Colette.

Absents excusés : BERTRAND Gina donne pouvoir à PEYRON Michel, ZAPATERIA Béatrice donne pouvoir à ARNAUD Jérôme, TETENOIRE Michèle donne pouvoir à GANDOIS Jean-Pierre, SILVE Wiebke donne pouvoir à PARPILLON Christian, COULOUMY Christian donne pouvoir à AUDIER Marc, DEPEILLE Zoïa donne pouvoir à BLANCHET Ouria, MARROU Jehanne donne pouvoir à EYMEOD Chantal, DIDIER Alexandre donne pouvoir à CEARD Audrey, PELLISSIER Robert, RIFFAUD Jean-Louis.

Absent non excusé : SCARAFAGIO Stéphane.

RAPPORT N° 2025/47 : Etude de faisabilité pour la création d'un Trail Center VTT, situé à cheval sur les territoires de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon et de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon Val d'Avance – lancement de la consultation et attribution de marché.

Vu les articles L.2124-2, L.2162-2 et R.2162-5 du Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération n°2021/233 du 10 décembre 2021 validant la convention d'adhésion au « Programme Avenir Montagnes Ingénieries » et le rôle de coordination l'intercommunalité auprès de ses partenaires ;

Considérant l'intérêt de la Communauté de communes de Serre-Ponçon à la promotion et au développement touristique de son territoire et de la nécessité d'être accompagné en ingénierie pour mener à bien cette mission.

Considérant la nécessité d'engager l'étude au printemps 2025 pour des raisons opérationnelles et de gouvernance.

Il est proposé de lancer une consultation et d'attribuer un marché simple de prestations intellectuelles pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'un Trail Center VTT situé à cheval sur les territoires situés à cheval sur la Communauté de Communes de Serre-Ponçon et la Communauté de Communes de Serre-Ponçon Val d'Avance.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame la Présidente entendue, et après en avoir délibéré, **DECIDE A L'UNANIMITE** :

- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à lancer la procédure de réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'un Trail Center VTT à Serre-Ponçon.
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à signer les pièces nécessaires à l'engagement et au paiement des dépenses dans la limite de 50 000 € HT ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait les jours, mois, an susdits.



La Présidente,

Chantal EYMEOUD